

nombre de détracteurs. La fertilité des rives du St-Laurent promettait pour le Canada d'aussi grandes ressources que la France elle-même en trouve dans son sol, et lui assurait des richesses plus grandes que ne sont les métaux précieux pour les autres contrées de l'Amérique. Convaincu de l'importance de ces ressources, Colbert songea à soutenir cette contrée par tous les moyens dont il pouvait disposer, au milieu des guerres européennes. Il envoya pour la défendre les meilleurs soldats qu'il y eût dans l'armée, les soldats de Turenne; pour la gouverner, des hommes éminents, tels que M. de Tracy, M. de Courcelles, M. de Frontenac, M. Talon, M. Bouteroue. Enfin il prit les meilleures mesures pour augmenter l'importance de la colonie : des excursions sur le Mississipi et jusqu'aux Montagnes Rocheuses; l'ouverture de voies de communication pour appuyer les différents établissements, par des relations mutuelles — une route devait relier Québec avec Port-Royal, une autre se diriger vers le golfe du Mexique —; enfin des échanges entre les possessions françaises du Nord et celles des Antilles, qui pouvaient s'aider mutuellement, vu la différence de leurs productions.

Nous ne pouvons mieux faire apprécier l'intelligence que ce grand ministre avait des besoins et des ressources du Canada, qu'en résumant la première instruction qu'il remit à M. Talon, lorsque celui-ci reçut sa mission d'intendant <sup>1</sup>.

“ Avant de partir, M. Talon devra voir les Pères Jésuites qui sont allés au Canada et deux membres du conseil de Québec qui sont à Paris en ce moment : M. Bourdon, procureur général du conseil, et M. Louis Rouer de Villeray, conseiller, desquels il tirera tout ce qu'ils peuvent savoir du Canada. Il devra aussi lire les instructions qui ont été données à M. de Tracy et les différents arrêts rendus par le Conseil souverain sur la concession et le défrichement des terres, etc., etc. Il faut qu'il sache que les Iroquois s'étant déclarés les ennemis perpétuels et irréconciliables de la colonie, et ayant empêché, par leurs massacres et leurs cruautés, que le pays ne pût se peupler et s'établir, et tenant tout en crainte et en échec, le roi a résolu de porter la guerre jusque dans leurs

---

<sup>1</sup> L'intendant était le représentant du ministre dans la colonie, et le chef des trois services civils : la justice, la police et les finances. Il communiquait directement avec le ministre.